

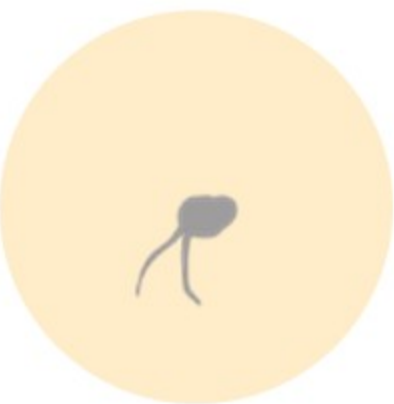


ORGE
PRINTEMPS

Précédent : Lin



PRÉ-SEMI



SEMI



POST-SEMI PRÉ-
LEVÉE



LEVÉE



TALLAGE



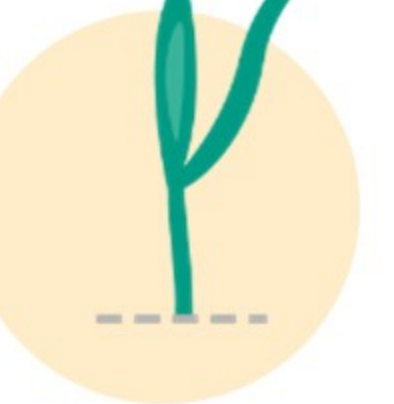
EPI 1cm



1^{ER} NŒUD



2^{ÈME} NŒUD



3^{ÈME} NŒUD /
DFP



DFE /
GONFLEMENT



ÉPIAISON



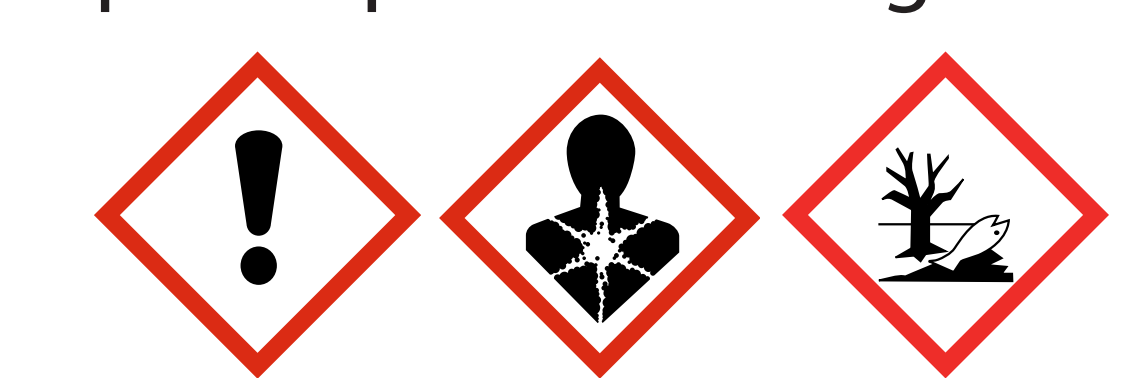
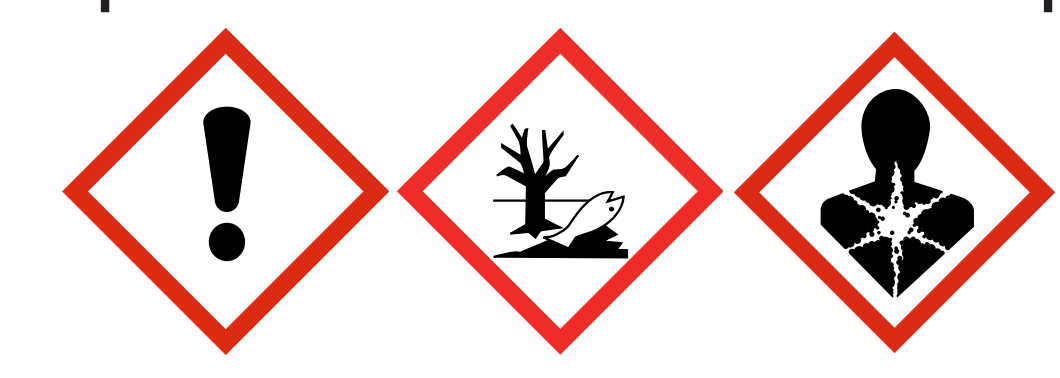
ÉTAMINES SORTIES

TRAVAIL DU SOL				LABOUR D'HIVER	SEMIS AU COMBINÉ												
COUVERTS (kg/ha)				ISOL EXPLORER MAX 25													
SEMENCES (kg/ha)					RGT PLANET 140												
ENGRAIS (kg/ha)		Conseillé	Réalisé														
	N	130	110-120		AMMO 27 80 UN			AMMO 27 30-40 UN									
	P	0	0														
	K	0	0														
	S	40	40				KIESERITE 40 UN										
BIOSTIMULANTS (l/ha)								CEREFER 1									
HERBICIDES (kg/ha)	AUTOMNE																
	PRINTEMPS						AXIAL PRATIC + ACTIMUM + ACTIROB B 1,2 + 1 + 1			BOFIX 2,5							
INSECTICIDES (kg/ha)	RAVAGEURS CIBLÉS																
FONGICIDES (kg/ha)	MALADIES VISÉES													RHYNCHOSPORIOSE ET HELMINTHOSPORIOSE			
														FANDANGO S 1,25			
RÉGULATEURS (kg/ha)																	
MOLLUSCICIDES (kg/ha)																	
OBSERVATIONS / NOTATIONS							PEUPLEMENT							NOTATIONS MALADIES	EFFICACITÉ DÉSHERBAGE		
OAD										PILOTAGE AVEC JUS DE SÈVE XYLOMIENNE							

AXIAL PRATIC® : AMM (SYNGENTA) : 2100138 ; composition : Cloquintocet-méxyl 12g/l, Pinoxaden 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable. ACTIMUM® : AMM (BAYER) : 2010272 ; composition : Sulfate d’ammonium 460 g/l ; formulation : (SL) concentré soluble. ACTIROB B® : AMM (BAYER) : 9400076 ; composition : Huile de colza estérifiée 842 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.	BOFIX® : AMM (CORTEVA) : 9000184 ; composition : MCPA 200 g/l, Fluroxypyr-meptyl 57,6 g/l, Clopyralid 20 g/l ; formulation : (EW) émulsion de type aqueux. FANDANGO S® : AMM (BAYER SAS) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fluoxastrobine 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
---	--

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/04/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. UPL France agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

AXIAL PRATIC® : ATTENTION : H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. 	ACTIMUM® : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. ACTIROB B® : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.	BOFIX® : ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 	FANDANGO S® : ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer [ndiquer la voie d’exposition s’il est formellement prouvé qu’aucune autre voie d’exposition ne conduit au même danger]. 
--	--	---	--